

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2023

Secrétaire de séance : Laurence CHAUDET.

Présents : Cyrille AUMAGE, Jean-Claude BRUS, Paméla BOUCHET, Laurence CHAUDET, Anne-Lise PEYSSON, Axelle ROLLAND, Caroline ODE, Jorys TOPART.

Procuration : Michel FRANCOIS donne procuration à Cyrille AUMAGE et Jean-Luc DESSALES donne procuration à Jean-Claude BRUS.

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur le budget assainissement.
2. Demande de subvention Amende de Police.
3. Virement du budget Assainissement au budget Général.
4. Devis de Branchement EU.
5. Chemin rural n°9 dit Ancien Chemin de la Garde. Demande de rétrocession.
6. Redevance pour occupation du D.P, Réseau de transport et distribution, Electrique et réseau de Télécommunication.
7. Tirage au sort Jury d'Assise.
8. Dossier foncier Traverse du Village.
9. Convention d'occupation d'un terrain Communal.
10. Convention de Partenariat avec le Panier Solidaire de Nyons.
11. Rapport d'activité du SDTV de la Drôme.
12. Remboursement frais Alimentation pour la Journée Communale.
13. Entretien du terrain Ancienne Thermes.
14. Question diverses.

Début de séance : 18h30.

Compte rendu du CM du 25/04/2023 approuvé à l'unanimité.

Nous apprenons la naissance de Tessa SIMONI née le 17/05/2023, félicitations aux heureux parents Mr SIMONI Adam et Mme FAVIER Anaïs Quartier la Bonté.

1. Budget Assainissement :

- Le budget Investissement 2022 : excédent négatif - 5675€.

Explication :

Deux dépenses exceptionnelles pour le remplacement des pompes par l'entreprise MICHELIER. et le passage de caméra dans les canalisations pour le projet de la Traverse du Village : 18 362€.

- Le budget Fonctionnement excédent négatif - 4686€.

Explication :

Des factures de 2021 et 2022 ont été envoyés en 2023 pour 9700€.

Ainsi ces factures seront facturées en 2023 ce qui explique l'excédent négatif à fin 2023.

2. Demande de subvention Amende de Police :

Montant de la subvention pour trois devis 1539€ de panneaux de prévention routière pour la sécurité des usagers et des miroirs.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

3. Virement du budget Assainissement au budget Général :

Il s'agit d'autoriser Mr le Maire à effectuer un virement exceptionnel de la section de fonctionnement du budget d'Assainissement vers la section d'Investissement du budget Principal pour un montant de 150 000 €.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

4. Devis de branchement EU :

Pour un branchement jusqu'à 5m le prix est de 550€.

Sur le tracé des travaux de la Traverse du Village.

Conformément à la délibération du 15/12/2022 n°2022-11-02.

5. Demande de rétrocession du Chemin Rural n°9 ancien Chemin de la Garde :

Refus de la rétrocession mais la Commune autorise au propriétaire de réaliser un drainage.

6. Redevance pour occupation du D.P réseau transport et distribution électrique et télécommunication :

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

7. Tirage au sort Jury d'Assise :

Mr Jean-Paul GLEIZE.

Point n°8 et n°9 reportés au prochain conseil.

10. Convention de partenariat avec le Panier Solidaire de Nyons :

Après délibération du Conseil Municipal.

2 Pour, 2 Contre, 2 Abstentions à présenter au prochain Conseil Municipal.

11. Présentation d'activité du SDTV de la Drôme :

Dossier consultable en Mairie.

12. Remboursement des frais d'alimentation pour la Journée Communale :

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

13. Entretien du terrain Ancienne Thermes :

Un projet de création d'un collectif pour l'entretien des Thermes est demandé à la Commune.

Une rencontre sera proposée aux personnes concernées par la demande.

14. Questions et informations diverses :

Un Appel à Projet par ADEME, « Marche du quotidien » avec pour objectif de donner une impulsion à la mobilité active du quotidien afin qu'elle intègre dans les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire.

Prochain Conseil Municipal jeudi 22 juin à 19h30.

La séance est levée à 21h40.